

COMMUNIQUE DE PRESSE - INTERLOGEMENT93 – 18/07/2017  
*Avec le soutien de la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF*

## L'été sera chaud pour le 115 de Seine-Saint-Denis

Depuis octobre 2016, Interlogement93 n'a cessé d'alerter sur la saturation des dispositifs de premier accueil, de mise à l'abri et d'hébergement sur le territoire de Seine-Saint-Denis. Malgré leur engagement et leur professionnalisme, la pénurie de moyens humains, techniques et financiers asphyxie progressivement les acteurs de terrain.

Dans ce contexte, un plan d'urgence pour veille sociale<sup>1</sup>, présenté au mois de mars 2017, proposait des solutions concrètes pour répondre de manière concertée et efficace aux besoins de personnes à la rue toujours plus nombreuses. Malgré l'écoute attentive qu'il a trouvée auprès des services de l'Etat, la mise en œuvre de ce plan demeure, à ce jour, toujours incertaine et les récentes déclarations du gouvernement concernant la réduction des dépenses publiques, particulièrement en matière de logement, ne sont pas pour nous rassurer.

Réduit à l'impuissance face à ce drame social et humain qui s'opère tous les jours dans le 93, Interlogement93 s'alarme et demande aux pouvoirs publics de réagir, de manière urgente, en augmentant significativement la capacité du 115-93 et de ses partenaires à répondre aux besoins des personnes en détresse.

Au cours de la période de veille saisonnière écoulée<sup>2</sup>, ce sont 8861 personnes qui ont sollicité une mise à l'abri auprès du 115 de Seine-Saint-Denis, soit 39% de plus qu'à la même période en 2015-2016. Ce chiffre, déjà alarmant, ne reflète pour autant pas les besoins réels. Dans une enquête réalisée dans les accueils de jour du territoire au début du mois de juin, 70% des personnes en danger de rue n'avaient pas fait appel au 115 dans la semaine écoulée, majoritairement des isolés pour lesquels le service avait initialement été créé et qui sont aujourd'hui sans doute épuisés par l'absence de réponse positive.

Or, cette demande exponentielle de mise à l'abri excède largement l'offre actuellement disponible. La saturation du parc hôtelier est particulièrement préoccupante, avec un plafond fixé par l'Etat autour de 8500 nuitées désormais atteint. Dans le même temps, le développement de solutions d'hébergement alternatives à l'hôtel<sup>3</sup> est néanmoins loin d'être suffisant et ne parvient pas à absorber la demande.

Finalement, en dernier ressort, ce sont les personnes en détresse qui paient le prix d'avancées trop modestes. Ainsi, cet hiver<sup>4</sup>, en Seine-Saint-Denis, 2036 personnes (dont 50% en familles) ont sollicité une prise en charge sans jamais obtenir de réponse favorable, soit une augmentation de près de 300% par rapport à l'an passé.

Dès lors, si les efforts de l'Etat pour offrir des conditions de prise en charge plus dignes sont louables, la simple reconnaissance par ses services de la légitimité des demandes portées par le réseau Interlogement93 ne saurait suffire. Réitérant l'engagement pris dans son communiqué du 26 octobre dernier<sup>5</sup>, Interlogement93 reste mobilisé pour agir, hiver comme été.

---

<sup>1</sup> [Lien web](#). Plan présenté au cabinet de la Ministre du logement le 15 mars 2017 et au Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement le 12 avril 2017.

<sup>2</sup> Du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 mars 2017

<sup>3</sup> Prévu par le plan triennal de réduction des nuitées hôtelières

<sup>4</sup> Du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 mars 2017

<sup>5</sup> [Lien web](#)

LA JOURNEE DU 3 JUILLET 2017 AU 115 DE SEINE-SAINT-DENIS

- Appels reçus : 3809
- Appels décrochés : 449
- Nuitées hôtelières (en personnes) : 8477
- Demandes non pourvues (en personnes) : 237
  - Dont :
    - Hommes isolés : 16
    - Femmes isolées : 12
    - Personnes en famille : 209
  - Dont :
    - 114 mineurs (39 enfants de moins de 3 ans)
    - 12 femmes enceintes